

## Compte-rendu

### Etaient présents :

Mme COUSIN Annie, *directrice*

M. DURRIEU Pascal, *représentant mairie*

Mmes ROLLINAT-LEVASSEUR Eve, RABATTU Mahaut, MARIN Pascale, DAMAMME Cléa, QUETIER Céline, TOUSCOZ Cécile, M. LEVRIER François, *représentants parents*

Mmes DORIVAL Annie, DOMINGUEZ Anna, IMBAULT-GALCHENKO Caroline, CHENEL Marie, LAPCHIN Marion, JACQ-CORBIN Yveline, CABRELLI Elisabeth, GALLAY Florence, PIERRE Julia et M. BARBE Christian, *enseignants*

Mme DELACOUR Catherine, *assistante sociale scolaire*

Excusés : M.BENSAID, DDEN. Mme BABEL Sylvie EPL, Mmes LEZIER et BOUCHARE parents

### Ordre du jour:

- |                                 |  |
|---------------------------------|--|
| <b>1- Mairie</b>                | - problèmes récurrents alarme / chauffage            |
| <b>2- Vie de l'école</b>        | -projet d'école : information sur l'avancement       |
|                                 | -fête de la galette : bilan                          |
|                                 | -coopérative : bilan intermédiaire                   |
|                                 | -rentrée 2013: inscriptions et réunion pour les PS ; |
|                                 | passage en élémentaire pour les GS                   |
|                                 | -Questions des parents :      décloisonnement        |
|                                 | structure de motricité                               |
|                                 | fête de fin d'année                                  |
| <b>3- Les rythmes scolaires</b> |  |

## LA MAIRIE

Mme Cousin souligne que le spectacle de Noël offert par la mairie aux GS à l'Alhambra a été très apprécié.

Elle regrette que les enfants aient eu à attendre  $\frac{3}{4}$  d'heure devant le théâtre avant d'entrer, toutes les écoles ayant été convoquées en même temps.

### Les problèmes :

**L'alarme** : l'unité centrale fonctionne. Le problème vient des portes coupe-feu. Les aimants sont arrachés, les portes restent fermées.

Un parent d'élève s'étonne du peu de réactivité de la mairie, pour un problème touchant à la sécurité des enfants.

La directrice précise que le problème ne vient pas de la mairie, qui est réactive. C'est la société de maintenance qui ne semble pas très au point.

**Le chauffage** : ce n'est pas un problème de fonctionnement mais de conception. La soufflerie fonctionne lorsque la température extérieure n'est pas trop basse. Mais en dessous de 0 degrés, il faut arrêter la soufflerie (car elle souffle de l'air froid). La température reste alors à 14 degrés. C'est insuffisant, la chaufferie a donc été « boostée » et la température atteint maintenant 16 degrés (mais il fait trop chaud dans les classes)

L'école est difficile à chauffer du fait de la différence de taille des espaces.

Il faut changer tout le système, ce sera donc un gros budget.

### **Les commandes :**

Les commandes de matériel ont dû être passées en janvier, ce qui est trop tôt. (manque de visibilité sur l'année à venir, et manque de temps pour le faire)

### Changement d'interlocuteur

La CAS (Circonscription des Affaires Scolaires), interlocuteur mairie pour l'école est devenue la CASPE, qui regroupe les 8<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> arrondissements.

Elle est installée rue des Petites écuries, le responsable est M. Fontaine.

## LA VIE DE L'ECOLE

-Un exercice sécurité PPMS a été effectué en janvier. La corne de brume n'est plus suffisamment forte pour être entendue par toutes les classes. Il faudrait la changer. Les portes coupe feu fermées ont également pu gêner l'audition de la corne de brume par certaines classes.

### **Le projet d'école**

Il est en renouvellement cette année, dans la continuité de ce qui a été commencé lors du projet précédent : la culture littéraire et les mathématiques. Cette année, l'accent est mis sur le domaine « découverte du monde », en particulier les notions d'espace et de temps.

Un bilan du projet précédent a permis de mettre en évidence les points forts sur lesquels il faut continuer à s'appuyer et des points à améliorer.

Les points d'amélioration : ils sont centrés sur les élèves, avec comme objectifs la réussite de tous et « l'apprentissage du devenir élève ».

- Différenciation dans la mise en place des ateliers

- Continuité des apprentissages sur les trois années d'école maternelle »découverte du monde »

- L'autonomie et la coopération

A partir de ces axes à améliorer, des fiches action sont élaborées, qui synthétisent le projet. Elles permettent de connaître les objectifs de travail de l'école.

Les autres projets continuent : le travail fait sur la littérature, les projets culturels, et les projets de classe pour chaque enseignant.

### **Présentation de Madame DELACOUR, assistante sociale**

Madame Delacour intervient sur cinq écoles. Elle est présente les lundi, jeudi et vendredi matins, et partage son bureau avec le médecin scolaire.

Elle n'est pas employée par l'Education Nationale, mais par le département (DASES).

Cela permet de mener une action de prévention médico-sociale dès l'école maternelle, en direction des enfants et des familles, en lien avec le médecin scolaire et le RASED.

Ses interventions se font à la demande des enseignants et de la directrice, des parents ; pour des questions diverses (baisse des tarifs de cantine, aides au départ en vacances, questions de logement...). Elle peut intervenir également pour la mise en place de protocoles particuliers, sans le cadre d'une maladie chronique ou de handicap. L'assistante sociale peut être amenée à faire des signalements, mais sa fonction essentielle est la prévention.

Elle joue un rôle très important de lien avec les structures extérieures (services sociaux de secteur, services éducatifs, CMP, associations...).

Mme Delacour estime à 15-20 (sur l'école maternelle) le nombre d'enfants concernés pour lesquels elle voit les parents régulièrement.

Madame Cousin souligne l'importance de son rôle au sein de l'école. Sa présence permet d'aider des familles en difficulté, qui souvent ne se seraient pas adressées à des services sociaux extérieurs.

La présence des AS en primaire n'est pas établie une fois pour toutes. Mme Delacour souligne que certaines collègues travaillent parfois sur 10 écoles....

Elle ne note pas de surcroît de travail lié à une dégradation des conditions de vie des familles, mais elle explique qu'elle se voit confier de nouvelles tâches (aide au montage de dossiers), qui lui laissent moins de temps pour recevoir les familles.

Elle souligne également le changement de type de problèmes, lié au changement de comportement des enfants. La tolérance à la frustration est moindre, les limites moins acceptées.

Le travail éducatif est de plus en plus délégué à l'institution.

Cela se sent tout particulièrement au moment de la pause de midi, propice aux « explosions » d'enfants les plus fragiles.

### **Question concernant le RASED**

Les enseignants confirment que la disparition du RASED a été ressentie dans l'école.

Des maîtres E et G interviennent dans l'école ponctuellement, venant d'autres RASED(1/2 journée par semaine). Elles ont donc moins de disponibilités . Par ailleurs, il n'y a pas de continuité entre la maternelle et l'élémentaire, ce qui ne permet pas d'assurer un aussi bon suivi des élèves. La psychologue intervient aussi sur 5 écoles.

### La fête de la galette

Ce moment de convivialité est très apprécié de tous. Les familles présentes ont été très nombreuses. La gratuité, le moment choisi doivent être maintenus et les enseignants auraient aimé être mieux relayés pour profiter aussi des échanges avec les familles.

Le coût pour l'école: 200 euros (ce n'était pas fait pour rapporter de l'argent)

La braderie de livres n'a rapporté que 46 euros, il y avait très peu de livres.

### La coopérative

Il y a actuellement 1427 euros en caisse.

Dépenses : spectacle de Noël  
Sapins  
Livres « lire c'est partir »  
Renouvellement de vélos et trottinettes  
Photocopies (quota de 18000, payantes au-delà)  
Mallette motricité (en projet)

Entrées : photos individuelles  
Photos de classe(en mars)  
Vente de torchons(en projet)

### Rentrée 2013

Les inscriptions à la mairie ont commencé. La directrice recevra les familles à partir de la mi mars, pendant environ 10 semaines.

53 fiches ont été reçues, sur 70 inscriptions de petits en mairie. Le chiffre est en baisse chaque année.

La réunion d'accueil des PS aura lieu le **samedi 15 juin** de 10h à 11h30.

Il serait souhaitable qu'un représentant de parent soit présent pour expliquer leur rôle.

Les enseignants comme chaque année seront là dès 8h30 pour proposer d'échanger sur les livrets d'évaluation aux parents qui n'auraient pas pu venir un autre jour.

### L'accueil des enfants de moins de 3 ans

Question de parent- quel est l'impact sur l'école Récollets ?

Sur la circonscription, une seule classe sera mise en place (école Vicq d'Azir) Ce dispositif est ciblé sur les écoles en ZEP, pour les enfants en ayant le plus besoin.

L'école Récollets accueille en revanche des enfants (de 3 ans) venant d'autres secteurs, qui n'ont pas eu de place dans leur école .

### Liaison GS-CP

Cela concerne 80 élèves.

En mars, les parents recevront une fiche d'inscription à retourner à l'école d'attribution. Une réunion d'accueil sera organisée au mois de juin par le directeur.

Environ 68 élèves dépendent de l'école élémentaire Récollets, les autres sont répartis sur les écoles Chabrol, Martel, Lancry, Marseille, Varlin et Faubourg Saint Denis.

Les dérogations sont accordées pour rapprochement de fratrie uniquement.

Au mois de juin, chaque classe de GS sera accueillie en élémentaire, où on leur présentera le CP.

Les enfants de GS iront aussi en élémentaire aux Récollets pour la liaison « apprendre à porter secours » en juin.

## Questions des parents

### Le décroisement

*Rappel de son fonctionnement* : le jeudi de 13h30 à 14h45, les élèves de MS et GS étaient répartis en 13 groupes de 10 à 12 enfants, pour mener des activités au sein d'ateliers. Il était prévu 3 sessions de 5 séances, or il n'a pas été possible de terminer la première session de 5 séances.

En effet, dès lors que plus d'un adulte est absent dans l'école, le décroisement ne peut fonctionner pour des raisons d'effectifs, ce qui a été le cas très souvent en décembre – janvier.

Les intérêts de ce fonctionnement étaient nombreux (mélange des niveaux MS et GS, et des enfants des différentes classes, découverte de nouveaux enseignants, forme de travail différente, travail en plus petit groupe) et les enfants très demandeurs.

Un parent rappelle que le projet avait comme origine d'importantes difficultés de comportement dans l'école, or les choses se sont largement améliorées.

L'équipe réfléchit à une autre formule, moins lourde, nécessitant la présence de moins d'adultes.

### La structure de motricité

Un contrôle a fait apparaître que la structure achetée par la coopérative n'était pas aux normes en 2012. Suite au conseil d'école de novembre, un parent avocat a rédigé une lettre circonstanciée. L'école n'ayant aucune autorité juridique, c'est l'OCCE (qui gère la coopérative scolaire), qui aurait eu à répondre de la lettre –et éventuellement aller en justice.

L'OCCE a donc repris le dossier et l'a transmis à la MAE (assurance de l'école). Il est dans les mains d'un avocat. Cela risque d'être long...

### La fête de fin d'année

La date proposée est le samedi 29 juin.

Les parents préféreraient qu'elle ait lieu un vendredi soir (18h-20h). Ils proposent l'organisation d'un bal. Les enseignants soulignent que l'organisation du bal de l'année passée avait demandé un travail des enseignants important en amont, et que seuls les enfants avaient dansé.

Proposition : soirée festive avec musique, possibilité de danser.

Des consommations (boissons repas) payantes, avec un ticket gratuit par enfant. A réfléchir.

## **LES RYTHMES**

La réforme des rythmes scolaires suscite de nombreuses questions, voire des inquiétudes, tant chez les parents d'élèves que chez les enseignants et autres partenaires de l'école.

Madame Cousin rappelle que cette *réforme des rythmes s'inscrit* dans le **projet de loi sur la refondation de l'école**, qui sera présenté le 11 mars à l'Assemblée Nationale et voté en juillet.

**Ce projet de loi comporte 5 axes**, concernant :

- la formation initiale des enseignants
- l'entrée de l'école dans l'ère numérique
- le contenu des enseignements et la progressivité des apprentissages
- l'orientation et l'insertion professionnelle
- la redynamisation du dialogue avec les différents intervenants: parents, municipalités...

### Les rythmes scolaires

Le DASEN (directeur académique des services de l'éducation nationale) arrête le fonctionnement des écoles pour les horaires après consultation de la mairie, des écoles, et validation des ICC.

### Le décret dit :

Les élèves auront 24 heures de temps scolaire, réparties sur 9 demi-journées (auxquelles il faut ajouter une heure d'aide personnalisée). Soit 4 journées et une matinée.

La matinée serait le mercredi matin, c'est ce qui est inscrit dans le décret d'application (il faut obtenir une dérogation pour que cela soit le samedi matin)

Une journée de classe ne doit pas dépasser 5h30

Une demi-journée ne doit pas dépasser 3h30

### Calendrier de la réorganisation :

Janvier-mars : échanges, consultations : La mairie a organisé 4 réunions, l'école 2 réunions de parents.

La dernière a eu lieu le lundi 25 février dans la salle des fêtes de la mairie (une autre était organisée au même moment dans le 14ème, halle Carpentier)

### **La position des enseignants**

Les enseignants ont l'impression qu'il y a eu échange, mais pas consultation.

Les 25-26 mars, le Conseil de Paris votera pour la mise en place de la réforme des rythmes en 2013 ou le report à 2014. De fin mars au mois de juin, il faudra qu'un projet soit élaboré pour chaque école, dans le cadre des nouveaux rythmes, avec TOUS les intervenants.

***Les enseignants sont pour le changement des rythmes scolaires***, mais pas de cette façon.

La réforme transforme l'Education Nationale en Education Territoriale.

### Avis sur les différentes propositions :

-L'allongement de la pause méridienne n'est pas une bonne chose. Ce temps est déjà long, c'est un moment propice aux problèmes, à l'excitation...

-Un accueil du matin de 8h30 à 9h15, par du personnel de service. Ce serait de la garderie ; les enseignants n'auraient plus de contact avec les parents.

-15h45-16h30 est la solution la « moins pire », sans être satisfaisante. Cela fait toujours de très longues journées en collectivité, très segmentées pour des élèves de maternelle.

Dans l'intérêt de l'enfant, il faut prendre le temps de repenser le temps scolaire harmonisé avec les rythmes de l'enfant sur l'année (raccourcissement des vacances d'été ??)

### **La position des parents**

Les parents d'élèves sont d'accord sur le fait que l'allongement de la pause méridienne n'est pas une bonne chose. Ils divergent sur le reste. Les parents présents pensent qu'il faut revoir les rythmes sur l'année, ce qui implique l'abrogation du décret.

Au niveau de Paris, La FCPE est pour la mise en place des nouveaux rythmes dès 2013, les parents présents ne partagent pas tous cette opinion.

### **La mairie**

**Monsieur DURRIEU** ne partage pas la position des enseignants au sujet du manque de concertation.

En effet, le décret a été construit avec les syndicats enseignants, été 2012. Il a été négocié : l'embauche d'enseignants, un maintien de la durée des vacances, en échange d'une non revalorisation des salaires.

Par ailleurs, la mairie de Paris a ouvert (depuis le 22 février) un forum et un sondage sur son site, où chacun peut donner son avis et voter.

Ainsi, la solution de la pause méridienne a d'ores et déjà été abandonnée.

Actuellement, les solutions retenues sont :

Pour les maternelles, soit un temps d'accueil le matin 8h30-9h15, soit un temps l'après-midi (15h45-16h30)

Pour l'élémentaire, 2 après-midi longues et 2 après-midi courtes.

Il souligne que l'éducation est une priorité pour la mairie de Paris, et que la Ville a de l'argent pour mettre en place correctement cette réforme. Le ministère de l'Education Nationale donnera 6 millions d'euros, la mairie aussi, de nombreuses embauches sont prévues, la mairie sera prête pour 2013. Pourquoi attendre.

**Madame Cousin rappelle** les nombreuses questions que pose cette réforme.

La question des rythmes, mais aussi : qui sera en charge des enfants, pour quel type d'activité, dans quels locaux... Ce ne sera pas du temps d'école, il faut donc le définir plus précisément, pour éviter les confusions entre temps scolaire/ péri scolaire.

D'autre part, Paris est certes privilégiée, mais qu'en est-il des communes moins favorisées. Elles auront du mal à mettre en œuvre cette réforme, qui creuse les inégalités en territorialisant l'école.

**Le conseil des maîtres de l'école demande :**

Au Maire de Paris :

-**Le report** à 2014 de toute modification de l'organisation des écoles.

Au Ministre de l'Education Nationale :

-**Le retrait** de ce décret qui ne permet pas une réforme des rythmes scolaires portant de réelles améliorations pour les élèves et les personnels.

-**L'organisation** dès cette année d'une véritable concertation dépassant la seule question des rythmes scolaires. Les programmes scolaires doivent être revus, les moyens de fonctionnement des écoles doivent être restaurés (RASED, formation continue des enseignants notamment).

Lorsque ce processus aura été enclenché, la réécriture d'un décret qui ne territorialise pas l'école de la République. Nous voulons que l'Education reste nationale.

**Les parents représentants présents se déclarent solidaires de cette déclaration au titre de parents.**

Doléance d'un parent concernant la répartition des enfants lors de l'absence d'un enseignant

Les élèves ont une classe d'accueil fixe et un autre enseignant référent lorsque le leur est absent. En effet, pour des raisons de sécurité, la directrice doit savoir à tout moment où ils se trouvent. Cette organisation mise en place depuis 2004 ne sera pas remise en question au vu de cette doléance mais sera réexpliquée dans les classes pour une meilleure adhésion des élèves.

Présidente du conseil : Annie Cousin ,directrice

Secrétaires de séance : Florence Gallay ,enseignante et Cécile-Marie Guyot Touscoz,parent

Représentants de parents FCPE : Céline Quétier